

## Message

à l'Assemblée générale de Lausanne Région  
de Gustave Muheim, président

---

Epalinges, le 30 avril 2009

---

Mesdames et Messieurs,

En propos liminaires, permettez-moi de vous saluer toutes et tous, représentants des communes de notre association, invités et journalistes. Un salut tout particulier à notre nouvelle collaboratrice, Madame Fabienne Saugy, qui nous fait bénéficier de ses compétences professionnelles depuis quelques semaines, et à Romain, 2<sup>ème</sup> enfant « Darbellay » de notre secrétaire générale, actuellement en congé maternité. J'adresse aussi un cordial salut à Madame la Préfète Sylviane Klein, ainsi qu'à notre conférencière, Mme Giacometti, physicienne, Dr. Es sciences et directrice de l'Espace des Inventiones.

Merci aux personnes que je n'ai pas citées de ne pas m'en porter ombrage.

Les Municipalités de Renens et de Paudex regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres, ainsi que les membres du Conseil d'Etat. De nombreuses autres personnes ont aussi pris la peine de nous écrire pour annoncer leur absence, et nous les en remercions ici « en bloc ». Notre réviseur, M. Peissard de Fidinter, a eu un empêchement de dernière minute.

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre Assemblée générale de printemps dans la Commune qui accueille le terminus amont de ce qui fait la fierté même du Conseiller fédéral Moritz Leuenberger, je veux parler du métro m2. Epalinges, membre du secteur Est de Lausanne Région, n'est pas seulement connue des Vaudois engagés en politique pour son métro, mais aussi et surtout pour son syndic qui préside aux destinées de l'Union des Communes Vaudoises. Je cède donc sans plus tarder la parole à Monsieur Tardy, premier Magistrat des Bégou, ou plus communément appelés les Palinzards.

---

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je vous ferai grâce dans mon message de tout ce dont vous avez déjà connaissance, grâce à votre lecture assidue de notre rapport de gestion 2008. La rédaction de ce document est le fruit du travail de nos collaboratrices ; qu'elles en soient ici remerciées.

### Projet d'agglomération

L'année 2008 est à marquer d'une pierre blanche pour notre association, mais aussi pour Morges Région et le Canton de Vaud. Vous l'aurez compris, je veux parler de la décision de la Berne fédérale de subventionner à hauteur de 40 % la plupart des objectifs figurant dans notre Projet d'agglomération Ce taux, qui s'avère être « plafond », était espéré, mais du rêve à la réalité il y avait un pas à franchir que notre dossier, une fois déposé, ne pouvait plus influencer.

Nous pouvons donc remercier ici les très nombreux intervenants, communaux, régionaux et cantonaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer le succès fédéral du PALM. J'aimerais aussi rendre un hommage appuyé à notre ancien secrétaire général, M. Denis Décosterd pour son travail, en appui avec celui des services cantonaux concernés, lors de l'élaboration du projet modèle d'agglomération lausannoise entre 2002 et 2005. Ce projet, que certains considéraient comme idéaliste pour ne pas dire utopique, représente la base du PALM qui s'en est largement inspiré. Reste à concrétiser le volet « gouvernance » du projet modèle, et nous aurons bouclé la boucle, mais ceci est une autre histoire.

Si nous avons maintenant un accord de principe de la Confédération, deux mesures sont encore à assurer : la première est celle des Chambres fédérales, qui devront formellement valider la décision de subventionnement. Pour passer le cap de cet obstacle politique, nous pouvons aussi compter sur le lobbying que ne manqueront pas de faire nos Conseillers nationaux et aux Etats issus de notre région, voire du canton. Quant à la deuxième mesure à assurer, elle nous concerne directement, puisqu'il s'agira de garantir la part du financement des collectivités locales concernées, en appui du financement cantonal. Ce sujet était au cœur des débats lors de la Conférence d'agglomération qui s'est tenue mardi dernier à Morges. Monsieur le Conseiller d'Etat François Marthaler a évoqué quelques pistes qui seront développées dans le cadre des réunions des différents schémas directeurs sectoriels. Mais ce qui est important, c'est de ne pas manquer le rendez-vous de fin 2009, date butoir pour le dépôt à Berne des avant-projets en priorité A de réalisation. Ceux-ci doivent être livrés avec un calendrier précisant quand et comment les financements locaux sont garantis.

En attendant, le Grand Conseil a déjà approuvé fin mars, à l'unanimité, un crédit d'une trentaine de millions, permettant aux études de progresser rapidement. Notre quote-part financière à ce travail n'a pas été intégrée au budget 2009, les éléments en notre possession à l'époque de son élaboration étant trop flous. Le canton a donc décidé de pré-financer notre part, que nous porterons au budget 2010.

Pour mémoire, je vous rappelle que seules 18 de nos communes sont intégrées dans le périmètre compact du PALM, et que ce sont elles qui assurent la couverture financière des études précitées. Quant aux 11 autres communes membres de Lausanne Région, elles devront faire l'objet d'une attention particulière de la part du canton, comme d'ailleurs toutes les autres communes périphériques des projets d'agglomération. Telle est du moins notre lecture des déterminations fédérales sur le PALM, qui précisent « qu'elles existent aussi ». Votre Bureau de coordination sera particulièrement attentif à la défense de leurs intérêts.

Merci aux techniciens du PALM, ainsi qu'aux acteurs des différents schémas directeurs, pour leur travail efficace en faveur de nos administrés. Et bienvenue au Schéma directeur de l'Est qui termine ces jours ses travaux de planification et rejoindra prochainement, par le biais d'une personne à engager, le bureau commun des schémas directeurs dans les locaux des TL.

**Pause publicitaire** : rendez-vous sur le nouveau site Internet du PALM, à l'adresse de [www.lausanne-morges.ch](http://www.lausanne-morges.ch)

Quelques nouvelles de notre département « **Promotion économique** »

La 7<sup>ème</sup> édition du Trophée PERL, Prix Entreprendre Lausanne Région, a déplacé la foule des grands jours, et le choix du Jury a « déçu en bien » nombre d'invités. En effet, si les nouvelles technologies ont conservé une place de choix, les projets en faveur de la santé de l'individu et du développement durable ont trouvé grâce trois fois aux yeux du Jury.

Lausanne Région publie aussi ces jours deux nouveaux supports promotionnels qui démontrent, si besoin était, le dynamisme de nos trois départements « promotion économique, affaires régionales et agglomération ». Comme vous pourrez le constater, une

nouvelle ligne graphique a également été créée. Le programme de communication lié à cette action sera lancé sous une quinzaine de jours.

Le Bureau de coordination a aussi validé l'extension à toutes nos communes de la stratégie touristique lausannoise et proposé à M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud de valider cette procédure, en attendant que nous établissions ensemble notre stratégie régionale. Ce processus a été choisi pour nous permettre de préavisser favorablement à d'éventuelles demandes de financement de nos membres, auprès du Département de l'économie, en conformité avec la nouvelle Loi sur le développement économique (LADE). Le nouveau chantier qui nous attend sera donc « touristique ».

Venons-en à quelques sujets en cours dans le département des **Affaires régionales**

Il y a un an, nous avons salué le travail de haute qualité de la **Commission « Déchets »**. Mais, la politique politicienne a rapidement pris le dessus sur le résultat plein de bon sens, du moins aux yeux de l'écrasante majorité de nos communes membres, effectué par nos délégués. Appelé récemment à se prononcer sur l'opportunité d'inscrire dans la Loi un système de taxation des déchets, conforme aux dispositions fédérales, notre Grand Conseil a confirmé qu'il était urgent d'attendre que les 375 communes vaudoises fournissent « la » solution. Je l'ai dit, et je le répète à qui veut l'entendre, c'est soit de l'inconscience, soit de l'incompétence ! Faut-il que le Tribunal fédéral nous remette « à l'ordre » pour que nous assumions nos responsabilités ?

En attendant, notre Commission s'est remise au travail, pour analyser une énième variante respectant le principe de pollueur / payeur, et qui pourrait trouver le soutien de la majorité des Conseillers communaux, des villes principalement.

La Commission **Formation et emploi des jeunes** travaille de façon soutenue sur le projet-pilote DUO 15 – 18. L'information et la communication se mettent en place et les communes seront bientôt nanties d'un dossier explicatif de cette mesure en faveur de nos jeunes. L'information des services communaux et des sociétés locales intéressées est aussi prévue et l'objectif de mise en œuvre est la rentrée de cet automne.

La première édition de la Journée sportive régionale, organisée par notre Commission **Activités sportives**, nécessite un fort engagement de notre secrétariat, particulièrement de notre nouvelle collaboratrice, Mme Saugy (un excellent dossier pour faire la connaissance de nos membres). Une séance d'information est prévue mi-juin à l'intention des responsables des sociétés sportives concernées. Mais vous pouvez d'ores et déjà suivre ce dossier, et nous faire part de votre appréciation, en cliquant sur le lien Internet [www.journeesportiverregionale.ch](http://www.journeesportiverregionale.ch)

Tel que mentionné lors des récentes séances de secteurs, la Commission **Transports** a finalisé le dossier d'appel d'offres public pour les comptages routiers 2010. Merci à Mme Wyssa, présidente de la Commission, ainsi qu'à son équipe pour l'excellence du dossier. Les communes seront prochainement contactées par le bureau mandaté, pour valider les points de comptages sur leur territoire.

Les travaux en cours des Commissions **Petite Enfance** et **Toxicomanie** feront l'objet d'une communication lors de notre prochaine assemblée.

Je vous remercie de votre attention.

*Gustave Muheim*